avec expression à travers une toile très serrée. Par le refroidissement la liqueur prend un aspect gélatineux; d'autre part on délaie dans 3 lit. d'eau 1 liv. de farine de froment ou de riz qu'on fait chauffer en remuant continuellement. On mêle celle-ci avec la liqueur de lichen pour obtenir un mélange homogène. C'est en ajoutant à ce *parement fondamental* du parement fait avec de la farine seule, qu'on modifie ses propriétés hygrométriques suivant que l'atmosphère est plus ou moins humide.

Ce parement a *une teinte grisâtre* qui empêche quelques ouvriers de s'en servir surtout pour certains tissus d'un blanc pur ou qui doivent être teints en couleurs tendres et délicates. L'inventeur a cherché à lui enlever cette teinte grise en faisant macérer le lichen pendant 36 heures dans l'eau, et en ayant soin de le malaxer de temps à autre avant de le faire bouillir dans une nouvelle quantité d'eau. Ce moyen ne remédie pas entièrement à cet inconvénient, et M. Trommsdorff en a proposé un autre qui donne un résultat plus satisfaisant. A une livre de lichen d'Islande on ajoute une once de bonne potasse, et on met le tout dans un pot de grès, en versant dessus suffisamment d'eau froide pour en faire une sorte de magma qu'on pétrit de temps en temps au moyen d'un pilon de bois et qu'on laisse pendant l'intervalle dans un lieu tranquille et frais. Au bout de 24 ou 30 heures on jette le tout sur un tamis; il s'en écoule un liquide brun et amer; alors on pétrit le lichen dans le tamis sous un filet d'eau froide jusqu'à ce qu'il devienne incolore et que le liquide qui s'en écoule soit insipide au goût. C'est alors qu'on le fait bouillir avec l'eau pour en former la gelée sans couleur qui sert à préparer le parement fondamental. Si on ne veut pas faire usage immédiatement de ce lichen, on l'étale sur le tamis où on le laisse sécher.

Quant aux fils qui doivent former la trame de la toile, ils sont dévidés sur de petits tuyaux de roseaux appelés *canettes*, qu'on place ensuite dans la poche de la navette. Ce dévidage est fait au moyen de rouets à canettes ou de cantres.

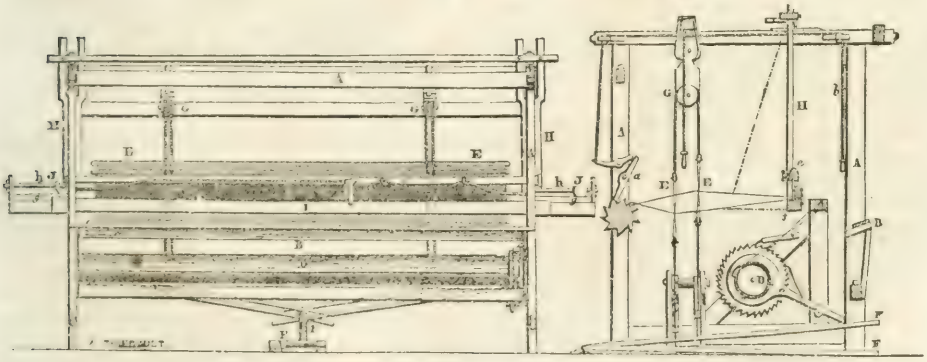
Nous ne nous arrêterons pas à décrire les différentes opérations, ni les machines ou instrumens qui servent à l'ourdissage et à faire les canettes, parce que la plupart du temps elles sont exécutées par des ouvriers particuliers et dans des ateliers spéciaux qui livrent aux tisserands les chaînes toutes ourdies et encollées, et les fils de trame dévidés sur ces canettes. Nous n'insisterons pas non plus sur la manière de monter la chaîne sur le métier, de passer les fils dans les lisses ou dans les peignes, parce que cette description, qui nous mènerait fort loin, serait encore incomplète et n'équivaudrait jamais aux notions précises que fait acquérir la pratique.

Le *métier de tisserand* pour la toile ordinaire est très simple dans sa construction et est généralement à deux marches; nous allons décrire un métier de ce genre, à navette volante, et où un seul ouvrier peut fabriquer des toiles de la plus grande largeur.

La *fig.* 348 est une vue de face de ce métier et la *fig.* 349 une coupe verticale par un plan

Fig. 348.

Fig. 349



perpendiculaire à la largeur. A, bâtis en bois, d'une largeur proportionnée à l'étoffe qu'on veut fabriquer; B, banquette sur laquelle le tisserand s'assied; C, 1re ensouple qui porte la chaîne; elle est fixée au moyen d'une roue à crochet et d'un arrêt *a*, que le tisserand, sans se déranger, lâche à mesure qu'il confectionne la toile, en tirant la corde *b*. D, 2e ensouple sur laquelle s'enveloppe la toile. A l'aide d'une clef on peut la faire tourner sur son axe. E, lisses qui opèrent le croisement des fils de la chaîne, pour le passage de la navette; F, pédales ou marches à l'aide desquelles le tisserand fait jouer alternativement les lisses assujéties l'une à l'autre par des cordes qui passent sur les poulies de renvoi G; H, battant du métier. C'est avec cette pièce oscillante que le tisserand bat ou serre la *duite*, après chaque passage de la navette. I peigne ou *ros* maintenu dans des rainures entre les 2 pièces de bois *e f* placées au bas du battant. La pièce inférieure se prolonge à droite et à gauche des montans du battant d'une quantité suffisante pour recevoir la navette comme on le voit *fig.* 350, où elle se place pendant que le tisserand bat la toile. Une planchette, mise en avant, fait que le contre-coup ne la jette pas à terre.